+

françois gueyt mort

françois gueyt fils de feu André et d'Anne estelle est mort le vingt et huit octobre mille sept cens quatorze, agé d'environ deux ans, et a été enseuely le meme jour dans le cimetiere de cette parroisse presens nous souzignés. Reynoird curé

Masseilles ptre

L'Ange toussains emerie né

L'Ange toussaint emerie fils naturel et legitime d'Etienne et d'Isabeau Rousse de toulon, est né en ce lieu de la garde le premier novembre mille sept cens quatorze, et a été baptisé le second par moy souzigné. le parrin a été françois caballon et la marraine Marguerite sure de la ville de toulon, personne n'a seu escrire. pierre saty a signé apres moy Reynoird curé

pierre saty

Mariage de françois Laure

Le sixieme novembre mille sept cens quatorze le mariage accordé entre françois Laure agé d'environ vingt et cinq ans fils de feu etienne et de feue claire Laure du lieu de belgentier d'une part, et Anne Laure agée d'environ vingt et quatre ans fille de claude et de feue veronique Roubaude de ce present lieu de la garde d'autre a été celebré dans cette eglise parroissiale apres les trois publications faites, et l'attestation en forme de Mre Décugis vicaire de belgentier en datte du vingt et huit octobre, en presence de nous curé et des parens et temoins requis et souzignés. apres avoir exigé leur mutuel consentement, nous les avons mariés selon le rit de notre sainte mere l'eglise catholique Apostolique et Romaine. Mre Masseilles Michel Brun pierre saty et joseph sally temoins ont signé apres moy. Reynoird curé

Masseilles ptre J Sassy michel brun plary

Anne Rose Mistre née

Anne Rose Mistre fille naturelle et legitime de joseph et de Rose Martine est née le neuf novembre mille sept cens quatorze et a été baptisée le dix par moy souzigné. le par[illegible] a été joseph Martin, et la marraine Anne Mistre qui n'ont seu ecrire. pierre saty a signé apres moy Reynoird curé

plary

+

gaspard fabre né

gaspard fabre fils naturel et legitime de gaspard et de françoise sybille est né le dix novembre mille sept cens quatorze et a été baptisé le onze par moy souzigné. le parrin a été guilleaume viton et la marraine therese vitone qui n'ont seu ecrire. pierre saty a signé apres moy

Reynoird curé P. Laty

Jean Abeille né

Jean Abeille fils naturel et legitime de Laurens et de suzanne frise est né le douze novembre mille sept cens quatorze, et a été baptisé le treize par moy souzigné. le parrin a été jean blanc, et la marraine therese roncalle qui n'ont seu escrire. pierre saty a signé apres moy

Reynoird curé plary

Anne Bernardine née

Anne Bernardine fille naturelle et legitime de jean christophle et d'Isabeau Reynaude est née le vingt novembre mille sept cens quatorze et a été baptisée le vingt et deux par moy souzigné. le parrin a été jaquet fabre de la ville de toulon et la marraine elisabeth fabresse sa soeur. le parrin a signé apres moy

Reynoird curé Jacques fabre.

Mariage de l'Antoine fournier

Le vingt et septieme novembre mille sept cens quatorze le mariage accordé entre Antoine fournier agé d'environ vingt et deux ans, fils de vincens et d'Anne queirelet d'une part, et cecile juliane agée d'environ dix et huit ans fille de feu françois et de Magdelaine juliane d'autre, tous de ce present lieu de la garde, a été celebré dans cette eglise parroissiale apres les trois publications faites, en presence de nous curé et des parens et temoins requis et souzignés. apres avoir exigé leur mutuel consentement, nous les avons mariés selon le rit de notre sainte mere l'eglise catholique Apostolique et Romaine. Ambroise Marin jean julien, vincens fournier, et pierre saty temoins ont signé apres moy.

Reynoird curé A. marin Julian
vincent fournier
plary antoine fournier

---

etienne Rebec né

etienne Rebec fils naturel et legitime de ~~joseph et~~ de elisabeth Masseilles est né le premier decembre mille sept cens quatorze, et a été baptisé le second par moy souzigné. le parrin a été joseph caterne et la marraine Rose Masseilles qui n'ont seu écrire. françois frise a signé apres moy Reynoird curé f frise

[illegible] 1715